



FRANÇAIS S5

FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE

Responsable(s): Florence MILON

| Cours : 0.0 | TD : 0.0 | TP : 0.0 | Autonomie : 0.0 | BE : 0.0 | Projet : 0.0 | Langue du cours : FR

Objectifs de la formation

L'objectif est que les élèves puissent suivre les enseignements de l'École Centrale de Lyon et soient autonomes au quotidien afin de tirer le meilleur profit des enseignements et de leur séjour en France. L'enseignement du Français Langue Étrangère en 1A se déploie sur 2 niveaux avec des objectifs linguistiques et socioculturels. Les cours proposent des outils pour comprendre et parler de sujets quotidiens et de société, dans un cadre universitaire et professionnel. Les élèves non francophones en double diplôme n'ayant pas de baccalauréat français ou ayant bénéficié d'un aménagement pour raison linguistique (niveau inférieur à B2) doivent passer un diplôme de FLE pendant leur scolarité et obtenir au minimum le DELF B2 pour valider leur diplôme.

Mots-clés : Intégration, autonomie, communication, interactions, immersion, découverte, intercompréhension, interculturel, international, culture, pratiques culturelles, sujets de société, monde universitaire, monde du travail, multimédia

Programme

En S5 et S6, l'apprentissage est axé sur l'acquisition des outils linguistiques nécessaires pour s'exprimer à l'oral comme à l'écrit. Concernant les objectifs socioculturels, on privilégie des thèmes de société et d'actualité avec une priorité donnée aux documents authentiques sonores ou vidéos.

Compétences

- CERCL (de A2 à C1) en insistant sur la compétence d'interaction et les compétences culturelles et interculturelles.
- Comprendre et s'exprimer à l'écrit : lecture d'articles de presse, de romans, rédaction de lettres, CV, essais.
- Savoir s'exprimer à l'oral : travail en binôme, en petits groupes, en groupe classe (jeux de rôles, simulations, exposés sur des thématiques de société, les livres lus, les pays d'origine, présentations de points de vue argumentés).
- Développer sa compréhension auditive (principalement à partir de documents)

Travail en autonomie

Objectifs : Prolongement indispensable du travail en classe, seul ou en binôme, de façon à développer des stratégies d'apprentissage et de mémorisation.

Méthodes : Travail en autonomie plus ou moins guidé selon le niveau, à partir d'articles, de films, de reportages ou d'exercices linguistiques plus systématiques. Exposés, projets individuels ou collectifs.

Bibliographie

Contrôle des connaissances

Note de savoir-faire = 50 % examen terminal + 50 % contrôle continu.